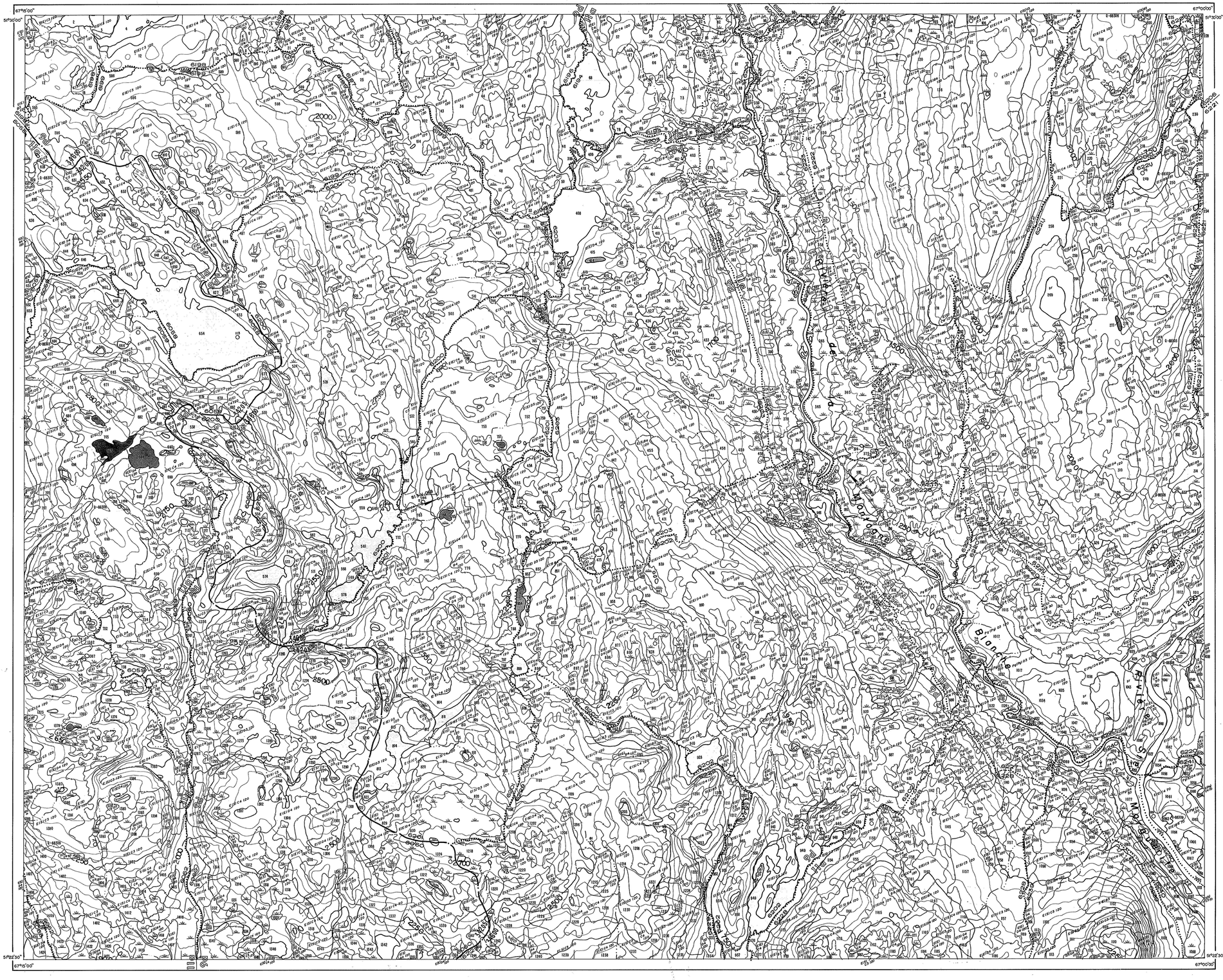

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Sapins et/ou épinette blanche
Épinette noire et/ou épinette rouge
Pin blanc et/ou pin rouge
Pin rouge
Pin gris
Thuya (cèdre)
Pruche
Mélèze
(plantation)
Pessière
(épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue)
Thuya (cèdre)
Pruche
Pin blanc et/ou pin rouge
Pin rouge
Pin gris
Épinette noire
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
(le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
Thuya (cèdre)
Épinette noire et/ou épinette rouge
Pin blanc et/ou pin rouge
Pin rouge
Pin gris
Mélèze
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
(
avec pin rouge
avec épinette noire et/ou épinette rouge
avec thuya (cèdre)
avec mélèze
avec pin gris
avec pruche
avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin rouge (plantation)
(le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
avec pin blanc
avec épinette noire et/ou épinette rouge
avec mélèze
avec pin gris
avec pruche
avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
(le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
avec thuya (cèdre)
avec épinette noire et/ou épinette rouge
avec mélèze
avec pin blanc
avec pin rouge
avec pruche
avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Cédrière
(le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
Épinette noire et/ou épinette rouge
Pin blanc et/ou pin rouge
Pin rouge
Pin gris
Pruche
Sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Pruchière
(la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
Thuya (cèdre)
Épinette noire et/ou épinette rouge
Mélèze
Pin blanc et/ou pin rouge
Pin rouge
Pin gris
Sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze laricin)
MÉLÈZIN
(le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
Thuya (cèdre)
Épinette noire et/ou épinette rouge
Pin blanc et/ou rouge
Pin rouge
Pin gris
Sapin
Épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec cèdre
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleaux blancs avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peupliers avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Cédrières avec feuillus
Cédrières résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — d'essences
(plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peupliers
Chênes rouge
Érables
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de peuplier faux-tremble
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jeune

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autre terrain
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Brûlis total
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
20	21-40
30	41-60
40	61-80
50	81-100
60	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
80-60	60-80
90-70	70-90

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inégalienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inégalienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 90 ans; Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20m)	2 (16m)	3 (12m)	4 (8m)	5 (4m)	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	..... vision
Moyenne	31 à 60 %	..... m
Forte	61 à 75 %	..... f
Abrupte	76 % et plus	..... a

Superficie entourée de pentes ≥ 51%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les-forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 61 C1 D2 E3 F4 — S: détérioration; C1: classe de pente; D2: classe d'âge; E3: groupe de hauteur; F4: classe de densité
R C3 H 58 D1 — R: classe de pente; C3: classe d'âge; H: groupe de hauteur; 58: classe de densité; D1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: B. LAIS, MONCEAU & ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 24-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 16
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 346 00*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97 900*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 6060*
Région écologique: 11a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1988; Année de publication: 1989; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/88
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-0-12	22-0-11	22-0-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-0-5	22-0-6	22-0-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-0-4	22-0-3	22-0-2	

22 O/6 N. E.